

#29

Mars/Avril 2024



MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

ROQ'INFO LE MAG

LES GRANDS PROJETS
EN PHASE DE CONCRÉTISATION P. 6

SOMMAIRE



- #4** VŒUX À LA POPULATION • **#6** AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
#8 CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS • **#10** JEUNESSE ET SPORTS • **#16** SPORTS ET LOISIRS
#18 GRANDS PROJETS • **#20** VIE ACTIVE • **#22** PROXIMITÉ • **#23** ENVIRONNEMENT
#24 AGGLOMÉRATION • **#26** EXPRESSION LIBRE • **#27** CÉRÉMONIE
#28 RETOUR EN IMAGES • **#30** AGENDA



ROQ'INFO MAIRIE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS **LE MAG**

Magazine d'information de la Ville de Roquebrune-sur-Argens Hôtel de Ville « Roq'Info - le Mag », Service Communication, 83520 Roquebrune-sur-Argens 04 94 19 59 59 - www.roquebrune.com • Éditeur : Ville de Roquebrune-sur-Argens • Directeur de la publication : Jean Cayron Conception : Service Communication, communication@mairie-roquebrune-argens.fr • Impression : IAPCA (Groupe Riccobono) - Impression sur papier recyclé, encre végétale • Dépôt légal à parution : ISSN 1629-0690 • Tirage : 15 000 exemplaires



ÉDITO

**Chères Roquebrunoises,
Chers Roquebrunois, de tous quartiers
Chers Amis,**

Au préalable, je souhaite profiter de cet édito pour vous remercier du fond du cœur pour avoir répondu présents en nombre à la cérémonie des vœux à la population qui s'est déroulée le 12 janvier dernier.

Cette belle soirée nous a permis de nous rencontrer et d'échanger sur nos réalisations mais aussi sur les grands projets qui vont rythmer la fin du mandat.

Je peux vous dire avec fierté que les promesses faites au début de mon mandat ont été tenues et qu'une grande partie de notre programme est à ce jour réalisé ou en cours de réalisation.

Concernant les grands travaux, j'ai lancé avec mon équipe municipale, la création d'une voie de délestage sur 600 m de longueur appelée « *boulevard des écoliers* » afin de réduire le trafic routier dans le centre-ville. Vous avez été nombreux à la réunion publique de concertation qui a eu lieu le mardi 13 février 2024. Vos observations vont permettre d'enrichir ce projet. J'aurai le plaisir de vous présenter le bilan de cette concertation lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

À la Bouverie, le permis de construire relatif à l'extension de l'école primaire et maternelle a été accordé. Les travaux vont débuter en avril sur une période de 18 mois maximum. Grâce à ce projet, les enfants pourront bénéficier de conditions de travail de qualité avec la création de nouvelles classes de 60 m² au lieu de 48 m² aujourd'hui, un réfectoire plus grand permettant 2 services au lieu de 4 services actuels et des salles d'activités pour le périscolaire.

Par ailleurs, nous mettons tout en œuvre avec mon équipe pour permettre à nos administrés de s'épanouir sur notre belle commune.

Ainsi, « *le sentier des collines* » sera inauguré fin mai pour relier les Issambres à la Bouverie sur un parcours de près de 50 kilomètres.

Dès cet été, les enfants de 6 à 12 ans de la Bouverie vont pouvoir bénéficier d'un nouveau centre de loisirs au milieu de la pinède au sein de l'espace Jacques Calandri, et ne seront plus accueillis dans les salles de classe.

De même, les enfants de 3 à 6 ans bénéficieront d'activités à la journée en plein air sur ce même site.

Pour nos jeunes, la Commune a renforcé le plateau sportif de la Bouverie, pour créer une véritable base nature comprenant plusieurs parcours VTT, un nouveau pump-track qui est en fait une piste en boucle constituée de bosses et de virages relevés, un espace pique-nique, un beach volley qui viendront compléter les espaces déjà existants : skate-park, city-park, boulodrome et tennis.

Bien entendu, d'autres projets verront le jour, et je ne manquerai pas de vous en faire part lors des prochains éditos.

Mes chers concitoyens, comme vous le constaterez dans ce magazine, vos élus et moi-même resterons pleinement mobilisés pour mener à bien les projets indispensables pour le développement de notre belle ville.

Bien amicalement

JEAN CAYRON,
Votre Maire

UNE ANNÉE 2024

PORTEUSE DE GRANDS PROJETS





Salle comble lors de la traditionnelle cérémonie des Vœux à la population, vendredi 12 janvier à la salle omnisports Maurice Calandri, où Monsieur le Maire, Jean Cayron, entouré de son Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Enfants, a présenté ses vœux de bonne année aux Roquebrunoises et aux Roquebrunois, qu'il a remerciés pour leur présence.

« **A**u nom de toute mon équipe, je vous souhaite à toutes et à tous, une très bonne et belle année 2024. Prenez soin de vous et de vos proches. »

Conscient des préoccupations bien réelles des administrés liées au contexte national et international, Monsieur le Maire a délivré un message positif et tourné vers l'avenir.

« Dans les moments difficiles, il faut se recentrer sur l'essentiel, et ce qui nous intéresse ce soir, c'est la vie de notre commune. Pourquoi est-ce si important ? Parce que la vie de notre Ville nous tient à cœur. Parce que nous y vivons, et nous voulons la voir se bonifier. Parce que nous souhaitons préparer l'avenir vers lequel nous nous dirigeons, et que nous avons créé les

conditions pour que notre commune soit attractive et rayonne. »

« C'est maintenant que nous entrons dans la phase opérationnelle des grands projets de la mandature. Dossiers à monter, demandes d'autorisations auprès de l'État, demandes de subventions... Nous mettons tout en œuvre avec célérité, conscients que c'est la seule façon de voir les projets sortir de terre rapidement. »

Après la diffusion au public du film des vœux, « *Un regard vers l'avenir* », le premier édile, dans son discours, a rappelé les grands axes politiques de sa mandature, articulés autour de 14 thématiques :

- ▶ Désendetter la commune ;
- ▶ Dynamiser et redonner de l'attractivité au Village ;

- ▶ Stopper l'urbanisation périphérique galopante ;
- ▶ Restaurer la sécurité et la tranquillité ;
- ▶ Réaliser une voie de contournement afin de maîtriser le trafic routier au sein du Village ;
- ▶ Remettre de la synergie dans l'administration de la Ville ;
- ▶ Établir un plan pluriannuel de réfection des routes ;
- ▶ Réhabiliter ou créer des structures valorisantes pôle par pôle ;
- ▶ Aux Issambres, réinstaller une antenne de services techniques ;
- ▶ Réaménager le bord de mer ;
- ▶ Créer de nouveaux espaces sportifs ;
- ▶ Repenser le tourisme pour mieux en bénéficier toute l'année ;
- ▶ Réactiver les partenariats avec les interlocuteurs de l'État ;
- ▶ Assurer la sécurité publique.

GRANDS PROJETS

LA FEUILLE DE ROUTE EST TOUTE TRACÉE

L'objectif était fixé à 2026, mais il a finalement été atteint dès décembre 2023.

La mise en œuvre d'un plan d'actions efficace a permis de sortir du réseau d'alerte et de résorber la dette de la commune de 10 millions d'euros en trois ans.

Le redressement des finances étant en marche, l'heure est maintenant à la réalisation et à la concrétisation des grands projets de la mandature.

Pour cette seconde partie de mandat, tout en poursuivant l'optimisation des infrastructures déjà existantes, l'un des axes politiques forts vise expressément l'amélioration de la qualité de vie de tous les Roquebrunois. Après la mise en place de phases d'études, ainsi que le traitement des avis des administrés, recueillis lors des différentes concertations et réunions publiques, les travaux ont déjà, ou vont très prochainement, démarrer. Tour d'horizon des principaux projets.

Les travaux de voirie

Début des travaux : courant 2^e trimestre 2024

Tous les ans, et jusqu'à fin 2026 a minima, 3 M€ de budget seront alloués à la réfection des routes, principalement aux Issambres.

Le gymnase du collège

Ouverture : à la rentrée 2024

D'une superficie totale de 1 836 m², ce nouveau gymnase permettra la pratique de diverses disciplines (handball, basket, badminton, escalade...) Il sera doté d'une centaine de places en tribune et favorisera la tenue de compétitions pour un classement fédéral départemental. La ville, engagée afin de favoriser la pratique sportive des collégiens et répondre à des besoins locaux spécifiques, participe à hauteur de 32 %, soit 1 313 015 € TTC, au coût de l'opération, cofinancée par le Département.

Le stade du Perrussier

Inauguration : à la rentrée 2024

Ce stade synthétique fait l'objet d'une réhabilitation complète, avec la pose d'une nouvelle pelouse artificielle dernière génération, le remplacement des abris de bancs de touche, du tableau de score, du système d'arrosage et de drainage, ainsi que de l'éclairage par des sources leds plus économes.

L'extension de l'école de la Bouverie

Travaux : d'avril 2024 à août 2025

L'évolution de la démographie roquebrunoise n'apparaît pas en cohérence avec la création d'une nouvelle école à la Bouverie, celle-ci ayant accueilli 19 élèves de moins en septembre 2023 qu'en septembre 2022. Datant des années 80, elle va bénéficier d'une importante réfection pour le confort des élèves, des enseignants et de l'ensemble du personnel encadrant. Les écoles élémentaire et maternelle disposeront ainsi de salles de classes aux normes actuelles, des cours de récréation désimperméabilisés et d'un réfectoire plus moderne et spacieux. Une nouvelle crèche verra le jour dans le cadre de ce programme, et des salles supplémentaires seront créées, permettant d'accueillir les enfants pendant les activités périscolaires.



La Maison des Terroirs

Travaux : de courant 2024 au dernier trimestre 2025

Afin de promouvoir davantage nos agriculteurs locaux et favoriser les circuits courts, la Maison des Terroirs va bénéficier d'un important agrandissement, ainsi que d'une diversification de son offre.



L'agrandissement de l'école primaire du Village et la création d'une cuisine centrale

Travaux : du 1^{er} trimestre 2025 à l'été 2026

Le groupe scolaire du Village ne sera pas en reste, puisqu'une rénovation y est également prévue. Celle-ci améliorera aussi notablement les conditions de vie des élèves comme celles du personnel. Les nouveaux locaux intégreront une cuisine centrale qui produira chaque jour 1 400 repas à base de produits locaux à destination de toutes les écoles et crèches de la commune.



La création du boulevard des Écoliers

Travaux : de fin 2025 à 2027

Le boulevard des Écoliers, voie alternative au Village, permettra de décongestionner sa traversée en desservant le collège entre l'avenue Gabriel Péri et la chapelle Saint-Roch. Sur la totalité du linéaire du général de Gaulle ainsi que sur une partie de Gabriel Péri, l'arrêt et le stationnement seront enfin autorisés. Il permettra ainsi non seulement de réduire le trafic routier, évalué à 14 000 véhicules par jour et à 20 000 en période estivale, mais également de garantir un cœur de ville pacifié, sécurisé, végétalisé et attractif.



Le réaménagement qualitatif du front de mer

Début des travaux : fin 2026

Les études pour la réfection du front de mer des Issambres ont été lancées. Le projet, portant sur une promenade de 1,6 kilomètres, couvrira du Parc Bedouce jusqu'à la Garonnette. Il apportera aux Issambres une véritable valorisation de sa bande littorale, et profitera tant aux Roquebrunois qu'aux visiteurs sur le Territoire.



PRÉSENTATION DES NOUVEAUX JEUNES ÉLUS

Le 14 décembre, en Mairie d'honneur, Monsieur le Maire Jean Cayron, entouré de ses élus, a procédé à l'intronisation des nouveaux jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME).

La prise en considération des enfants et des jeunes, par l'équipe municipale, se concrétise par une suite d'orientations et d'actions telles que la mise en place du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), l'importante participation en finances et en moyens humains dans les écoles ou encore en instaurant un Conseil Municipal des Enfants.

L'an dernier, ce premier conseil avait débouché sur 3 grandes actions déjà présentées dans ce magazine.

Cette année encore, en classes de CM1 et CM2, vingt élèves des 3 écoles roquebrunoises avaient mené campagne pour représenter leurs camarades. Chacun a pu recevoir son kit, composé notamment de l'écharpe tricolore et de la carte d'élu, avant de participer à la traditionnelle séance de photos officielle.

Félicitations à nos jeunes Roquebrunois qui ont décidé de s'impliquer dans la vie locale !



À L'ORDRE DU JOUR

Dès leur premier Conseil Municipal du 31 janvier, nos jeunes élus ont eu l'occasion de voter afin de retenir les projets permettant d'améliorer la vie de leurs camarades sur le territoire communal.

Trois thématiques ont trouvé leur place :
L'**Empathie**, le **Partage** et le **Recyclage et la Nature**.

Elles seront développées dans les mois qui viennent et se traduiront par des actions concrètes.





Amina
AYED
Les Issambres



Paloma
CASTRO GONZALES
Le Village



Ange
CROZET
Les Issambres



Mathilde
BLINEAU
La Bouverie



Eve
CHEMER
La Bouverie



Oscar
CUEFF
Le Village



Cassandre
ELAKEUB
Le Village



Pauline
GNERUCCI
Les Issambres



Maël
DOMATO ROUBY
La Bouverie



Océane
FILIPPI
La Bouverie



Louna
LIDOR
La Bouverie



Eva
MAGNIEN
La Bouverie



Théo
MANNINO
Le Village



Charlie
LOISEAUX
La Bouverie



Alice
MALAGNOUX
Le Village



Tiago
MEYERE
Les Issambres



Charly
PROVOST
Le Village



Manon
VILLEBRUN
Le Village



Louka
MUNOZ
La Bouverie



Eve
RAINETEAU DE RAEVE
Le Village

REDONNER GOÛT AUX SPORTS À NOS ENFANTS



LE COMPLEXE SPORTIF KAÏS NOUIOUI

DÉVELOPPE
SON OFFRE MULTISPORTS

Mercredi 20 décembre s'est tenue l'inauguration des nouvelles infrastructures sportives installées espace Kaïs Nouiouï, au Village. Celle-ci s'est ouverte par des démonstrations multiples, du CAR Basket sur le nouveau terrain 3x3 ou du personnel de la Maison des Services et de la Jeunesse sur les agrès de fitness et de cardio-boxe.

La Ville s'évertue à offrir, sur chaque cœur de vie de son territoire, des lieux de sports et de loisirs variés à l'attention de nos jeunes et notamment des adolescents, qui peuvent y allier activité physique et plaisir en toute autonomie, tout en réduisant le temps passé derrière les écrans.



L’occasion pour Monsieur le Maire, Jean Cayron, entouré de ses élus, de rappeler, devant les nombreux jeunes roquebrunois présents, son engagement ainsi que celui de toute son équipe envers la jeunesse, « *envers vous, qui êtes notre avenir* ». « *C’est pour vous que nous travaillons, et entre autres pour vous offrir un cadre et une qualité de vie qui vous donnent envie de rester ici. Les espaces de sport et de loisirs font partie de cette réalité* ».

Le coût complet de ces installations s’élève à ce jour à environ 54 200 euros.
En détails : 24 664 euros pour le street-workout, 5 000 euros pour le terrain de basket, 2 830 euros pour les tables de pique-nique et 7 800 euros pour les agrès trottinettes.

Une première phase de travaux avait débuté en 2021 ; il avait été procédé à la réfection des pales ballons pour

2 640 euros et à la réfection de la pelouse synthétique du city-stade pour 11 000 euros.

Ces aménagements s’inscrivent dans le cadre de la politique de la Ville consacrée à la jeunesse, et plus précisément dans le cadre du Programme Éducatif De Territoire (PEDT) mis en place en 2021 par la Municipalité.

Ce dispositif aux volets techniques et pédagogiques intervient dans le prolongement et en complément des projets portés par l’Éducation Nationale. Par le biais de la création de nouveaux aménagements, il répond notamment à la demande croissante d’infrastructures permettant les pratiques sportives autonomes.

Ces nouveaux aménagements seront par ailleurs bien évidemment mis à la disposition des associations sportives roquebrunoises.

LES AMÉNAGEMENTS DU COMPLEXE DE LA BOUVERIE SE POURSUIVENT DE NOUVELLES INSTALLATIONS EN PERSPECTIVE

Permettre aux jeunes de s'adonner à leurs activités en toute sécurité, dans un cadre naturel et végétal. C'est l'objectif que s'était fixé la Ville. Axé sur la pratique sportive collective et individuelle en pleine nature, la Municipalité a engagé, depuis 2021, d'importants moyens pour permettre aux familles et aux enfants de s'épanouir au travers d'une diversité de parcours et d'activités proposés.

Après le Bike-Park adapté à l'initiation des plus jeunes et le circuit ludique VTT, dont le coût global se situait à 20 000 € ; puis, pour 24 360 €, l'aire de Street Work Out - comprenant une zone de

callisthénie et des équipements de musculation fixes - d'autres aménagements significatifs ont été réalisés sur le parc afin de répondre aux fortes demandes des jeunes et des familles roquebrunoises.



**PRÉSENTATION
DES INSTALLATIONS
SPORTIVES
À L'OCCASION DE LA
FÊTE DE LA JEUNESSE,
LE SAMEDI 6 JUILLET
À PARTIR DE 17H.**

**TERRAIN DE
BASKET 3X3
&
TERRAIN DE
BEACH-VOLLEY**

PARCOURS VTT
6 PARCOURS
DONT UN ADAPTÉ
À LA DRAISIENNE

PUMP TRACK

1600 M²
2 PARCOURS DISTINCTS
▶ DÉBUTANT POUR L'INITIATION
▶ CONFIRMÉ AVEC BOSSES À SAUTER

COURTS DE TENNIS

3 COURTS EN BÉTON
POREUX DONT 2 SEMI-
COUVERTS

Table de Teqball

Activité tendance, accessible aux enfants comme aux adultes, cette nouvelle pratique sportive consiste, autour d'une table arquée ressemblant à une table de ping-pong, à réaliser des échanges et gagner des points contre l'adversaire en utilisant toutes les parties du corps, exception faite des mains et des bras. Son coût s'élève à 2 692 €.

Stade de Football

Le réseau d'arrosage du stade a été entièrement changé, et 15 nouveaux arroseurs escamotables sont à présent intégrés à l'aire de jeu. Enfin, grâce à la mise en place de compost et de fertilisant, son terrain a été préparé et engazonné. Pour rappel, le montant total des travaux du stade s'élève à 62 504 €.

L'inauguration de cette toute nouvelle pelouse naturelle est programmée pour le 1^{er} juin prochain, à l'occasion des 100 ans du Club Athlétique Roquebrunois de Football.

LES NOUVEAUTÉS...**Le Pump Track**

Ce circuit tout terrain constitué d'une boucle alternant bosses et virages, adapté à l'usage du VTT et du BMX, sera mis en fonction dans les semaines à venir, pour un montant de 23 100 €.

PROCHAINEMENT...**Le terrain de Beach-Volley**

Prêts à organiser une partie de beach-volley entre amis, au beau milieu d'un paysage boisé et vert ? Ce nouveau terrain sera inauguré dès le printemps prochain.

Veritable terrain de Basket 3x3 :

En raison des contraintes d'espace, une version en format réduit avait été inaugurée en décembre au Village, pour le plus grand plaisir de nos jeunes. À la Bouverie, ce terrain, dont l'aménagement est prévu dans le courant de l'année, sera quant à lui fidèle aux dimensions officielles de la Fédération internationale de basketball : un demi-terrain de 15 x 11 m, avec un seul panier.

**NOUVELLE
RAMPE**
INSTALLÉE
COURANT
NOVEMBRE 2023

**NOUVELLES
SALLES MUNICIPALES**
POUR ACCUEIL
DES CENTRES DE LOISIRS
ET ASSOCIATIONS

PARC DE JEUX
POUR LES PLUS PETITS
RÉCEMMENT RÉAMÉNAGÉ

**CITY STADE
&
STREET WORK OUT**

**STADE DE FOOTBALL
ET SA NOUVELLE PELOUSE**

CÔTÉ MER

DES ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE

Aux Issambres, entre la Gaillarde et San Peïre, nos « *Maritimes* » bénéficient de 2 courts en résine, 2 courts en béton poreux, 1 court en gazon synthétique et 1 terrain de padel, idéalement implantés à quelques mètres de la Méditerranée.

Afin de permettre aux familles de profiter pleinement des lieux durant les week-ends, les vacances ou après l'école, un espace ludique composé de plusieurs structures multijeux à l'usage de nos plus petits vient d'être installé, en contrebas de l'esplanade de l'espace Robert Manuel.

Les mordus de la balle jaune pourront ainsi rejoindre conjoint et enfants dès leur partie achevée.



COLOR WALK & RUN

TOUS EN MARCHÉ POUR CETTE DEUXIÈME ÉDITION

Samedi 4 mai prochain, l'espace Calandri, à la Bouverie, va prendre des couleurs. L'association Roquebrune Sports organise, avec le soutien de la Fédération Française du Sport pour Tous et la Ville, la deuxième Color Walk & Run.

Ludiques et sportives, ces épreuves de marche ou course, au choix, auront un esprit familial ! L'organisation vous offrira un T-Shirt blanc qui ne demandera qu'à être coloré. Et même si la poudre est certifiée et sans danger, n'oubliez pas de prendre des lunettes de soleil.

SAMEDI 4 MAI - DÈS 13H30

ESPACE J. CALANDRI (BOUVERIE)

3 PARCOURS POUR TOUS (1 POUR LES 3-5 ANS
ET 2 POUR LES 6 ANS ET PLUS ET ADULTES)

INFO ET INSCRIPTIONS : 07 48 14 47 47



GRANDE MARCHÉ VERS PARIS ROQUEBRUNE, « TERRE DE JEUX 2024 » ET DE RANDONNÉE

Depuis la concrétisation des jeux olympiques de juillet à Paris, un label national dénommé « *Terre de Jeux* » a été instauré.

Il permet, entre autres, aux collectivités et aux structures du mouvement sportif, de valoriser les acteurs du terrain tout en renforçant la place du sport dans la société.

C'est dans ce cadre que la Ville de Roquebrune et la Fédération Française de Randonnée se sont retrouvées autour d'objectifs communs.

« **TERRE DE JEUX** » :
Qu'est-ce que c'est ?

C'est un label destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales et aux mouvements sportifs qui souhaitent, quels que soient leurs tailles et leurs moyens, s'engager dans l'aventure des Jeux Olympiques.

4 500 collectivités ont été labellisées dans tout le pays, en démontrant leur volonté d'intégrer plus de sport dans le mode de vie des Français.

Les entités labellisées s'engagent à développer des actions pour promouvoir le sport et les Jeux, dans le respect de la charte olympique et de la charte éthique de Paris 2024.

La Ville de Roquebrune a obtenu ce label, grâce à un certain nombre d'actions, construites et réalisées, tant au quotidien que sur des actions spécifiques.

20
TERRE
DE JEUX
24

Voici quelques exemples d'actions mises en place :
Une exposition photos sur la vie sportive à Roquebrune est actuellement proposée à la Maison du Patrimoine.

Puis, dans le cadre de la **Semaine Olympique**, qui se tiendra du 2 au 6 avril, des olympiades composées d'activités VTT, escalade, volley, breakdance, football, skateboard, basket 3x3 ou encore voile, seront proposées sur les trois dates suivantes :

► **Mardi 2 avril** : une olympiade autour du lac de l'Aréna avec le public scolaire (matin : CE1-CE2 Village/Issambres - après-midi : CE1-CE2 Bouverie).

► **Mercredi 3 avril** : de 13h30 à 16h30, autour du lac de l'Aréna, une olympiade sera organisée pour les 3 centres de loisirs élémentaires et les Maisons des Jeunes. Ceci représentera environ 150 enfants sur site.

► **Samedi 6 avril** : de 10h à 17h, autour du lac de l'Aréna, au complexe Jacques Calandri de la Bouverie et au sein de la base de voile des Issambres, seront organisés, toute la journée, des challenges familles avec des temps de pratique par atelier compris entre 30 et 45 minutes.

UNE SCULPTURE MISE À DISPOSITION POUR L'ÉVÉNEMENT

Thomas Druart, artiste local, a passé toute son enfance à Roquebrune. Cela fait maintenant 11 ans qu'il a ouvert sa société de ferronnerie à la ZAC Raphèle. Au-delà de son activité professionnelle, Monsieur Druart s'investit énormément pour la commune, et notamment lors de la Semaine des Arts organisée avec l'École de la Bouverie, où il fait découvrir son métier aux enfants et les initie à la sculpture sur acier.

Pour célébrer l'obtention du Label « *Terre de Jeux 2024* », et quelques jours avant le passage des Randonneurs de la « *Grande Marche vers Paris* » à Roquebrune, il a offert de mettre gracieusement à disposition de la Ville une imposante sculpture en acier représentant les anneaux olympiques.

Un bel acte de générosité de la part de cet artisan local, en qui, nous l'aurons compris, le concept de « *faire plaisir et partager* » est fortement ancré. Et nous ne pouvons que le remercier.



La Fédération Française de Randonnée a également obtenu ce sésame, et l'organisation de la « Grande Marche vers Paris », série d'étapes de randonnées disséminées sur l'ensemble de l'hexagone, en est une traduction. 7 itinéraires en France métropolitaine, plus de 10 000 km seront parcourus, avec 580 étapes, et des dizaines de milliers d'accompagnants.

Roquebrune se devait donc d'accueillir cet évènement.

Les 6 associations roquebrunoises pratiquant cette activité recensent près de 700 adhérents.

Ainsi, les ambassadeurs de la marche ont été accueillis par Monsieur le Maire lors du départ de l'étape Roquebrune à destination du Muy. Cette étape fait partie intégrante de l'itinéraire PACA reliant Nice à Brantes, dans le Vaucluse. Les associations Roquebrunoises de l'A.L.C.I., l'A.S.C.S., Les Randonneurs du Rocher, Roquebrune Sports, Roquebrune Amitiés, Roquebrune Accueil, ainsi que des marcheurs individuels, sont venus se joindre spontanément à cette démarche aux valeurs humaines et sportives associant convivialité, solidarité, civisme et respect de l'environnement.

Cette marche et les valeurs qu'elle porte entrent en parfaite adéquation avec la volonté municipale d'optimiser de manière écoresponsable l'espace de liberté de 106 km² de Roquebrune.



RÉUNIONS PUBLIQUES

DES ÉCHANGES CONSTRUCTIFS



EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DE LA BOUVERIE

Comme promis, Monsieur le Maire a présenté les plans du projet d'extension du groupe scolaire de la Bouverie, le mercredi 14 février à la salle Suzanne Régis, en présence de ses élus, des agents de la Ville et de Monsieur Caranoni, l'architecte.

Il a été rappelé que le permis a été déposé le 23 novembre dernier et est purgé de tout recours.

Les travaux commenceront en avril et dureront entre 16 et 18 mois. Le temps des travaux, des Algecos vont être installés pour assurer la continuité de l'enseignement dans les meilleures conditions. Ce sont 4 classes provisoires pour les primaires et 2 classes pour les maternelles.

Le programme prévoit la réalisation de **6 classes** suite à la suppression du bâtiment externe actuel, **une salle polyvalente dédiée au scolaire et la création de 2 salles d'activités**. Les enfants pourront bénéficier de grandes **cours de récréation, 680 m² pour les maternelles et 845 m² pour les primaires, d'un terrain multi-sport, d'un préau et d'un potager**.

L'équipe municipale a pris en considération les attentes des Directeurs d'école, étroitement associés à l'élaboration de cette extension, la demande des enseignants d'avoir des salles plus grandes et du personnel travaillant sur place au quotidien.

Il est prévu également la « *re mise* » en **place d'une bibliothèque** (disparue au fil des ans !) et **de salles dédiées au périscolaire**.

Cet agrandissement est étudié pour assurer un meilleur confort des enfants avec des salles redimensionnées à 60 m², des rangements intégrés, des cours de récréation plus grandes et des salles polyvalentes avec éventuellement une salle informatique. **Le bien-être de nos enfants est au cœur de ce projet d'extension.**

Dans le cadre du Projet Éducatif De Territoire, les salles polyvalentes permettront d'organiser des ateliers artistiques ou manuels, des échanges intergénérationnels et autres activités, **dans un environnement différent des salles de cours.**

Le confort sera assuré également lors de la prise de repas avec la **réalisation d'un réfectoire pour chaque école, retour à 2 services** avec les temps de repas qui répondent aux besoins chrono-biologiques des enfants.

Il en est de même pour les tout-petits pour lesquels **une crèche est prévue, indépendamment des locaux scolaires.**

Le plan de cette nouvelle crèche a été élaboré en concertation avec le service départemental de la Protection Maternelle et Infantile. Elle accueillera **24 enfants contre 16 actuellement.**

Le nombre de berceaux à la crèche a été maîtrisé afin de **préserver l'emploi des assistantes maternelles indépendantes.**

En conclusion, ce programme d'extension du groupe scolaire et de création d'une crèche contribue à créer un environnement propice au bien-être et au développement harmonieux des enfants.





LE BOULEVARD DES ÉCOLIERS

Soucieuse de relancer l'économie locale et un véritable cœur de ville afin de faire passer le Village historique d'un lieu que l'on traverse d'est en ouest à un lieu où on déambule du nord au sud, l'équipe municipale envisage de réaliser une voie de délestage de la RDN7 entre la Chapelle Saint-Roch et le Collège.

Cette voie alternative est le préalable à la revitalisation du Village historique par la création d'un cœur de ville pacifié, sécurisé, végétalisé et attractif qui accueillera de nouveaux logements et équipements publics, pérennisera les commerces de l'axe de Gaulle Péri et favorisera l'installation de nouveaux commerces dans le centre historique du village.

Le projet d'aménagement routier du Boulevard des Écoliers, d'une longueur de 600 m environ, représente un investissement supérieur à 1,9 millions d'euros. Il est donc réglementairement soumis à la réalisation d'une concertation publique telle que prévue par le Code de l'Urbanisme.

Celle-ci s'est tenue du lundi 29 janvier au vendredi 16 février en Mairie principale.

Cette procédure de concertation publique permet aux administrés d'accéder aux informations relatives aux projets et leur permet de noter sur le registre, mis à leur disposition à cet effet, leurs éventuelles remarques. Ces observations qui seront prises en compte aux fins de faire évoluer et d'enrichir le projet et d'en élaborer une version définitive finalisée soucieuse du respect de la volonté et de l'intérêt collectifs.

Ladite procédure prévoit également une réunion publique qui a été organisée le mardi 13 février à 18h en salle Molière.

Cette dernière a permis aux administrés de connaître les enjeux et les composantes du projet et de faire part de leurs inquiétudes, de leurs observations et de leurs suggestions à Monsieur le Maire ainsi qu'aux élus et techniciens en charge du projet. Les échanges ont été fructueux et enrichissants.

À l'issue de cette phase de concertation, un bilan sera dressé et soumis aux membres du Conseil municipal.

Ce bilan de concertation permettra de poursuivre les études en y associant les remarques enregistrées.

La réalisation de cette voie a pour objectifs :

- ▶ **De revitaliser et revégétaliser** le cœur du village,
- ▶ **D'entreprendre** une campagne de requalification de l'espace public aux fins d'améliorer le cadre de vie des habitants, la sécurisation piétonne et routière de l'axe,
- ▶ **De favoriser** les mobilités douces en créant une piste cyclable sur toute la longueur du tracé,
- ▶ **D'élargir l'offre** de stationnement le long des Avenue Général de

Gaulle et Gabriel Péri mais également sur les parkings des Douanes et Perazzini afin de redynamiser le commerce de proximité,

- ▶ **D'améliorer** la desserte du Collège,
- ▶ **De fluidifier et d'apaiser le trafic routier** et la traversée du Village, tronçon correspondant à la RDN 7 constitué de l'Avenue du général de Gaulle et de l'Avenue Gabriel Péri, qui pourra faire l'objet d'une requalification favorisant la sécurisation, le stationnement et la mobilité douce avec prévision d'une circulation à sens unique.

En conclusion, le projet de voie alternative représente une opportunité majeure pour la commune, offrant des avantages en termes d'attractivité du territoire et de qualité de vie des administrés.

Bien consciente du fait que le désengorgement de la traversée du village historique est la condition préalable à sa revitalisation, l'équipe majoritaire en place a fait de ce projet une priorité de son mandat.

Cette initiative ambitieuse résoudra les problèmes de congestion routière tout en offrant de nouvelles opportunités et en facilitant l'accès aux commerces de proximité.

EMPLOI : EXPLOREZ LES POSSIBLES

Initiées par France-Travail (antérieurement Pôle Emploi) et organisées par la Ville, « Les Rencontres de l'Emploi » se présenteront sous la forme d'un forum dynamique ouvert à tous, accompagné d'animations variées. Il se tiendra le mercredi 10 avril de 13h30 à 17h30, salle Molière au Village.

Un certain nombre d'actions sont portées au quotidien par la Mission Locale, avec des moments forts tels que le « Petit-Déjeuner Entreprises » organisé le 15 novembre dernier en Mairie d'honneur.

Cette fois, la Ville organise, avec France-Travail, un après-midi de rencontres entre les demandeurs d'emploi et les décideurs économiques.

Riche d'un solide tissu entrepreneurial contribuant activement au développement économique de la commune, Roquebrune peut être fière d'accueillir sur son territoire de nombreuses entreprises qualitatives et attractives.

Ces « Rencontres de l'Emploi », seront l'occasion de nouer contact avec ces acteurs majeurs du monde du travail local, mais pas seulement : accessible à tous, dédié à l'emploi autant qu'au parcours d'accès vers celui-ci, l'événement sera décliné au travers de plusieurs thématiques répondant aux besoins spécifiques de chacun.

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS




MERCREDI
10 AVRIL

SALLE MOLIÈRE
13h30 - 17h



LES RENCONTRES DE L'EMPLOI



TROUVER UN EMPLOYEUR
S'INFORMER



DYNAMISER SA CARRIÈRE
RÉUSSIR SA RECONVERSION








Ville de Roquebrune-sur-Argens
www.roquebrune.com

DEUX AXES PRINCIPAUX EXPLORÉS : L'EMPLOI ET L'EMPLOYABILITÉ



► Des offres d'emploi et des entretiens de recrutement en direct.



► Un accompagnement, afin de rédiger un Curriculum Vitae ou encore préparer son entretien de façon optimale.



► De l'information sur les dispositifs d'aide existants, les nouvelles méthodes de recrutement innovantes ou les alternatives à l'emploi.



► Une aide ciblée concernant les problématiques de logement, de transport, d'âge et de handicap.



Label
Information
Jeunesse

LA MAISON DES SERVICES DÉMÉNAGE

LA PERMANENCE DE
LA MISSION LOCALE
EST-VAR
AUSSI



Depuis ce début février, la Maison des Services et de la Jeunesse, qui accueille notamment les rendez-vous de la permanence de la Mission Locale, a été transférée dans les locaux fraîchement réhabilités du Point Information Jeunesse, situés au 188, boulevard Kennedy.

Une nouvelle implantation stratégique, car cette structure dédiée à l'accompagnement des jeunes (information, chantiers jeunes, bourses...) est désormais située à proximité du collège André Cabasse et de la Maison des Jeunes du Village. Aux alentours, des places de parking permettent, aux jeunes adultes suivis, de stationner facilement.

Côté Mission Locale, Mélanie, Conseillère Insertion, poursuit ses accompagnements auprès des 16-25 ans déscolarisés et invite les jeunes non connus par la Mission Locale à venir s'inscrire. Sandrine, Conseillère Emploi, continue de développer la « *relation entreprises* » et le « *aller vers* », afin de promouvoir les profils de candidats, dans le but de faciliter la rencontre des jeunes avec les entreprises roquebrunoises.

Chaque semaine, des permanences sont organisées :

- ▶ le mardi de 13h30 à 17h
- ▶ le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h



DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS LE HAUT DU VILLAGE ENFIN ÉQUIPÉ



La Municipalité, soucieuse de la qualité du service public rendu à ses administrés, jugeait particulièrement incongrue l'absence de distributeur de billets à proximité de la place Perrin, pénalisant habitants comme commerçants.

Elle a ainsi lancé une procédure de marché public et a décidé de faire appel à la société Brinks, afin d'installer et gérer le fonctionnement d'un « Point Cash », distributeur automatique de billets permettant d'effectuer des transactions bancaires.

Jean Cayron et son Conseil Municipal se réjouissent de proposer ce service public de première importance, et ainsi renforcer le dynamisme des commerces dans le cœur de vie du centre ancien.



INFORMATION PRATIQUE

Le Crédit Agricole compte regrouper ses activités aux Quatre Chemins et, de ce fait, quittera la Bouverie. Le service de Distribution Automatique de Billets (DAB) sera également transféré.

Le magasin Spar va procéder à l'installation d'un DAB dans son établissement. Ce dernier offrira, à compter du 25 mars, une possibilité de retrait de 7h30 à 20h du lundi au samedi et de 7h30 à 13h30 le dimanche, dans des conditions de discrétion et de sécurité.

La collectivité, en accord avec le magasin Spar, suivra attentivement ce fonctionnement durant une année afin de vérifier si ce service remporte la satisfaction des usagers.

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

Ce premier février, une convention de mise à disposition gratuite d'un local appartenant à la Ville a été signée par Monsieur le Maire au profit des associations patriotiques roquebrunoises.

Établie pour une durée de dix ans, elle leur permet de continuer d'exercer pleinement leurs missions d'intérêt général et d'utilité publique, à savoir préserver et transmettre la mémoire combattante. Ce local sera ainsi librement utilisé comme lieu d'échanges et de réunions, mais également comme pièce de stockage et d'archivage de matériels.



OPÉRATION « JARDINER MA RUE » C'EST DANS LES BACS !

C'est en Mairie d'honneur que s'est tenue, jeudi 8 février, la première réunion publique concernant l'opération de revitalisation du centre-ancien. L'occasion pour les élus et agents municipaux d'échanger avec des riverains enthousiastes, répondre aux questions, et par-dessus tout, ouvrir la voie à de nombreuses perspectives d'évolution du projet.

Nous l'avions annoncée dans le dernier numéro du Roq'Info : l'opération « *Jardiner Ma Rue* » sortira de terre dès le mois de mars. La Municipalité a souhaité développer la végétalisation des espaces publics situés en plein cœur du Centre-Ancien. Basé sur une démarche participative, ce projet s'adresse à tous les volontaires, habitants, associations ou commerçants, désireux d'embellir le quartier.

Un projet où se croisent plusieurs dispositifs :

- ▶ Le programme « *Petite Ville de Demain* », visant à redynamiser le centre-ancien.
- ▶ Le label *Ville APIcité*, obtenu le 18 décembre 2023 par la Ville, qui récompense les collectivités protégeant les abeilles et les pollinisateurs sauvages.
- ▶ Une campagne nationale : menée par l'association « *L'Observatoire Français d'Apidologie* » qui délivrera aux professionnels du paysage, des graines de plantes mellifères, ressources nécessaires à la survie des abeilles.

Laura et David, deux habitants du centre historique, amoureux des plantes, témoignent : « *Nous avons déjà mis sur nos fenêtres toute une variété de plantes : cactées, yukas, caoutchoutiers... Notre rue est très fréquentée, nous essayons donc de la rendre agréable pour en faire profiter tout le monde : habitants comme visiteurs.* »

Des idées ont par ailleurs germé de cette première réunion. Ce même couple d'habitants prend la parole : « *Nous avons énormément d'essences de plantes diverses en bouture que nous proposerons volontiers en échanges, permettant ainsi à chacun de diversifier les espèces à moindre coût.* » Catherine Picq, adjointe en charge de l'opération, ajoute : « *À la médiathèque, la grainothèque propose également des échanges de plantes anciennes.* »

Pour clore la réunion, Arnaud Gauvin, responsable des Espaces Verts de la Ville, ainsi que Sandra Wynen, chargée de l'opération, ont répondu aux différentes questions des riverains.

Quelle sera la suite de l'opération ?

À l'issue, un concours récompensera la plus belle rue, le plus beau magasin, le plus beau porche et la plus belle fenêtre.

Y a-t-il une date limite de dépôt de dossier ?

Il n'y a pas de date limite. Le dossier est à rendre rapidement de préférence, mais rien n'empêche de débiter l'opération l'année suivante, l'occupation du domaine étant accordée pour une durée de cinq ans.

Comment récupérer les graines offertes par la Ville ?

Arnaud Gauvin ira à la rencontre de chaque habitant souhaitant s'inscrire à l'opération. Après avoir validé sa participation, il lui remettra en mains propres un sachet de graines adaptées au climat et au sol.

Je ne rentre pas dans le périmètre concerné par l'opération. Puis-je tout de même participer ?

Des espaces publics encore non végétalisés seront mis à disposition afin de permettre aux riverains situés hors périmètre de participer à l'opération.

Ce projet pourra également être étendu à d'autres quartiers. Le service concerné analysera et répondra à toutes les demandes.

Toute personne motivée par le projet est donc invitée à formuler sa demande à l'adresse email créée à cet effet, pour expliquer sa situation ou pour proposer différents espaces publics à aménager. Les services se rendront ainsi sur place afin d'évaluer la faisabilité d'une végétalisation de l'espace envisagé.

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

OPÉRATION

**Jardiner
ma rue**

Soyez acteurs de l'embellissement du centre-ancien !

ROQUEBRUNE

Ville de Roquebrune-sur-Argens
www.roquebrune.com

CONTACT :

www.roquebrune.com/actualite/jardiner-ma-rue/
jardinermarue@mairie-roquebrune-argens.fr

Gestion des déchets

NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE : MISE EN PLACE PROGRESSIVE D'UN ACCÈS PAR BADGE OU QR CODE

Les nouvelles modalités d'accès en déchèterie sur le territoire Estérel Côte d'Azur Agglomération ont changé depuis le 1^{er} janvier 2024 avec la mise en place progressive d'un accès par badge ou d'un QR code.

Durant cette période de trois mois, les usagers pourront continuer d'accéder dans les déchèteries sans badges.

Le contrôle des entrées continuera d'être effectué par les agents des déchèteries comme actuellement jusqu'au 1^{er} avril 2024. Les agents des déchèteries continueront d'informer les usagers sur la marche à suivre pour effectuer leur inscription.

Pour rappel, la démarche est gratuite tout comme l'accès en déchèterie.

Pourquoi ce changement ?

Ces nouvelles mesures d'accès vont faciliter considérablement l'accès des usagers

en déchèterie, particuliers comme professionnels. En effet, **les usagers pourront accéder à toutes les déchèteries communautaires de la même façon grâce à leur badge ou leur QR code** : ce n'était pas le cas jusqu'alors.

Les conditions d'accès des particuliers ont été considérablement assouplies, l'accès sera gratuit, sans condition de quantité : jusqu'alors dépôts gratuits limités à 200 kg par semaine, au-delà facturé au tarif des professionnels. **Les associations du territoire bénéficieront des mêmes conditions d'accès gratuit que les particuliers** : cet accès était jusqu'à présent, restreint en fonction du flux déposé lors de leur demande écrite préalable à l'agglomération.



© Christine Delville - Estérel Côte d'Azur Agglomération

Enfin, ce nouveau système permet de fluidifier la circulation et assurer la sécurité des sites, **en y régulant le nombre de véhicules présents**. Il permet aussi aux agents de mieux guider les usagers dans les gestes de tri et **également de mieux maîtriser les coûts d'exploitation**.

+ POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
la Direction PROpreté VALorisation (DIPROVAL) est à la disposition des professionnels et des particuliers
Tél. 04 83 09 84 31
diproval@esterelcotedazur-agglo.fr

L'AGGLOMÉRATION MET À LA DISPOSITION DE SES HABITANTS 4 DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES :



- ▶ **Déchèterie de Puget sur Argens**
590, chemin de la Plaine
83480 Puget sur Argens
Tél. 04 94 45 63 09
- ▶ **Déchèterie de Saint-Raphaël**
291, boulevard Delli Zotti,
quartier du Cerceron
83700 Saint-Raphaël
Tél. 04 94 40 59 20
- ▶ **Déchèterie des Adrets de l'Estérel**
Route départementale 837
(sortie autoroute)
83600 Les Adrets de l'Estérel
Tél. 06 82 98 23 15 ou
DIPROVAL 04 83 09 84 31
- ▶ **Déchèterie de Fréjus**
Quartier la Palissade
83600 Fréjus
Tél. 06 25 79 28 91

MODALITÉS D'INSCRIPTION

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE :

- › À l'accueil des déchèteries
- › En ligne via le portail usagers
dechetteries.esterelcotedazur-agglo.fr



Accédez au portail usagers

ASSOCIATIONS ET CESU

- › À l'accueil des déchèteries
- › Par téléphone en contactant DIPROVAL au 04 83 09 84 31

DOCUMENTS NÉCESSAIRES :

- › **PARTICULIERS** : justificatif de domicile (moins de 3 mois) et carte d'identité
- › **PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE** : extrait de KBIS (moins de 3 mois) ou avis de SIREN ou attestation Chambre des Métiers et carte d'identité du responsable
- › **ASSOCIATIONS** : extrait de KBIS (moins de 3 mois) ou avis de SIREN et carte d'identité du responsable
- › **CESU** : carte d'identité et attestation sur l'honneur de l'employeur complétée

COMMENT RÉCUPÉRER VOS ACCÈS ?

Le QR code est envoyé directement par mail après validation de votre demande. Si vous avez demandé un badge physique vous serez informés de la mise à disposition de celui-ci. Il pourra être récupéré :

- À la Direction PROpreté VALorisation (DIPROVAL)

ZA Les Meissugues - 106 chemin de Saint-Tropez - 83480 Puget sur Argens
Tél. 04 83 09 84 31

- Lors de permanences qui seront organisées en déchèteries

À SAVOIR

Une déchetterie est un espace public surveillé et gardé, dans lequel il vous est possible de déposer des encombrants, à savoir les déchets ne pouvant pas être pris en compte par les collectes habituelles.

La déchèterie permet :

- › D'évacuer les déchets non pris en charge par les collectes traditionnelles dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité
- › D'encourager la prévention des déchets par le réemploi de certains déchets
- › De favoriser au maximum le recyclage et la valorisation des matériaux
- › De limiter la pollution due aux dépôts sauvages
- › D'inciter l'ensemble de la population au respect de l'environnement et palier l'interdiction de brûlage des déchets à l'air libre

À RETENIR

Les emballages, les cartons ainsi que le verre, triés par les administrés dans les bacs et colonnes de tri sont collectés et transportés jusqu'au centre de tri du Muy. Ils sont alors séparés par catégorie de matériaux puis expédiés vers les filières de recyclage.

Pour la collecte des papiers en Point d'Apport Volontaire, (PAV), celle-ci est dirigée vers le centre de tri de Fréjus (Éco Pôle SOFOVAR).

Quant aux encombrants collectés en porte à porte ou déposés en déchèterie, ils sont triés et conditionnés à l'Éco Pôle de SOFOVAR à Fréjus, avant d'être acheminés vers les différentes filières de valorisation matière ou énergétique (Combustibles Solides de Récupération et usine d'incinération – UVE de Toulon).

Enfin, les autres objets, matériaux et produits déposés en déchèteries, ainsi que les déchets verts collectés en porte à porte, suivent différentes filières de recyclage et de valorisation selon leur nature : Eco Pôle SOFOVAR pour les métaux, les déchets dangereux, les palmiers, les gravats..., MAT'ILD pour le bois, plate-forme de compostage de la poudrière pour les déchets verts, ainsi qu'après de différents éco-organismes.

56 491

tonnes triées en 2022*



13 905

tonnes de déchets issus des collectes sélectives



14 943

tonnes d'encombrants (collectés en porte à porte et apportés en déchèteries)



27 643

tonnes de déchets des déchèteries (hors encombrant)

* Selon le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)

Les textes publiés dans cette page sont repris stricto sensu.
Les fautes d'orthographe et de syntaxe sont du fait de leurs auteurs.
Les opinions exprimées et les propos tenus dans ces écrits n'engagent que leurs auteurs.

EXPRESSION LIBRE

DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE MAJORITAIRE

Chères Roquebrunoises,
Chers Roquebrunois, Chers Amis,

Les vœux de M. Le Maire à la population le 12 janvier dernier nous ont permis de vous rencontrer, en nombre ce soir-là. Cette soirée a été très enrichissante pour nous, car les échanges en dire apportent une convivialité ouverte sur la vie quotidienne de chacun.

L'équipe municipale entre dans une phase plus dynamique, la phase de concrétisation de projets. Sur le dernier Roq'Info Mag, nous vous rappelions **les engagements pris dans notre projet de programme de 2020**, et, plus la mandature avance, plus les orientations se concrétisent de façon visible pour tous.

Ainsi, les « *grands projets* » : certains sont sortis de terre, d'autres se réaliseront prochainement. Ils représentent **le fruit de réflexions et de travail collectif ainsi que la prise en considération des citoyens**. C'est une réelle satisfaction pour nous tous.

Au-delà de la satisfaction qui reste un sentiment, nous avons l'ambition d'être au plus proche de chacun, à travers les rencontres, les rendez-vous, les assemblées générales et autres événements qui favorisent les échanges. **Merci à tous ceux qui apportent leur contribution participative**,

celle qui ouvre d'autres portes sur le devenir de demain.

La politique municipale correspond à la prise de décisions, pas toujours simple car les paramètres sont nombreux, et les marges de manœuvres restreintes. La superposition des orientations des différentes structures dévie parfois l'axe prioritaire. **Mais la politique municipale doit tendre vers l'équité au sein de la population et à l'équilibre de la commune**. C'est ce que nous nous appliquons à réaliser.

La politique municipale nécessite également et surtout une constante dans les notions de travail et d'écoute. L'équipe majoritaire l'a intégrée pleinement.

Nous savons que **l'unanimité est impossible**, mais nous savons aussi qu'un sentier peut devenir un chemin, puis une route. Il faut pour cela **de l'envie, de la volonté et de la persévérance associées au travail collectif**.

L'année 2024 est déjà bien entamée, et notre action municipale continue dans le dynamisme de l'année écoulée.

Nous restons à votre écoute, disponibles et impliqués.

Prenez bien soin de vous,
Les élu(e)s majoritaires

GROUPE REPRENONS NOTRE COMMUNE EN MAIN

Cet espace est réservé au groupe « Reprenons notre commune en main » dont l'expression n'a pas été communiquée en temps et en heure, selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil municipal.

GROUPE J'AIME ROQUEBRUNE

Et si la solution n'était pas une déviation !

Lors du dernier conseil municipal nous avons une énième fois parlé de l'arlésienne, la déviation promise par tous depuis 30 ans et qui n'arrive pas à sortir de terre. A force d'acquisition de parcelles et d'études en tout genre (et de précipitation !), un projet va enfin voir le jour.

Super ! Me direz-vous. Fini les embouteillages matin et soir, lors des sorties d'école ou de collège. Fini les attentes interminables lorsque 2 camions se croisent dans le village. Fini la douce odeur des pots d'échappements lors de la pause déjeuner. Et fini la dangerosité de certains véhicules qui, disons-le carrément, n'ont rien à faire dans ce village médiéval.

Alors, pour être concret il faut bien visualiser le projet et déterminer exactement son emplacement. Lors du dernier conseil municipal, un plan nous a été présenté et encore une fois tout est affaire de communication. Le plan est pâlot pour laisser toute la place à un énorme tracé rouge qui enveloppe et contourne des maisons et qui nous laisse penser que tous nos soucis vont être réglés. **Mais en y regardant de plus près, le collège est à l'extérieur de ce tracé**. La délibération nous indique que ce sont 600 mètres de route qui vont être réalisées et qui va partir de la chapelle St Roch jusqu'au boulevard J. Perazzini.

Pour faire clair et pour bien situer : en face de la chapelle St Roch va partir une route qui va déboucher devant les terrains de boules du village, sur la route du collège, au niveau du petit pont en pierre

dans le virage avant le collège. Puis reprendre cette route (Bd J. Perazzini) qui longe les terrains de boules et qui débouche au feu tricolore, devant la caserne des pompiers.

Et tout ça pour presque 5 millions d'euros (avant les surcoûts) !

Avec ce projet, les embouteillages seront reportés sur la nouvelle voie mais pas résorbés, les camions et les flux seront dirigés directement vers une zone fréquentée par nos enfants qui vont à pied au collège et qui devient de facto dangereuse, et les maisons qui avaient vue sur la campagne seront lésées avec vue sur route et embouteillage, les maisons du village garderont leur vue sur Gabriel Péri. Pour faire simple (mais ça reste compliqué), la future déviation annoncée ne présente que des inconvénients et nous cherchons encore ses avantages.

La solution, me direz-vous ?

Et bien nous en avons une, différente, qui ne s'applique pas sur un besoin d'il y a 30 ans mais qui anticipe nos besoins dans 30 ans. Une solution qui a une réflexion à long terme, en y intégrant l'aspect touristique et le développement économique. Un projet intercommunal qui redéfinira les axes de circulation et qui fera plus que désengorger le village. Un projet qui pourra vous conduire sur un axe défini au travers de la plaine de l'Argens. Un projet qui a un coût mais qui nous conduit vers l'avenir, vers Roquebrune 2050.

Nous vous invitons à venir découvrir ce projet sur notre site internet www.jaimeroquebrune.fr

GROUPE NOUVELLE OPPOSITION

Les petits arrangements avec la vérité du soldat Cayron.

Sentant les mécontentements s'exprimer de plus en plus haut, le maire vient de se fendre d'un publi-reportage à sa gloire dans Var-Matin.

La résorption de la dette : Faite dans la plus grande brutalité et sans véritable réflexion dans une hâte désordonnée et inutile, elle a interdit tout investissement et ce depuis le début du mandat avec pour résultat **qu'aucune grande infrastructure ou projet structurant ne sont en cours de réalisation**. Toute la ville semble engourdie économiquement. Ce ne sont pas les journées festives qui vont y changer quelque chose, elles ne sont que des cache-misères. **Il faut être clair, une ville sans ces investissements est une ville malade, voire qui se meurt. Roquebrune sur Argens n'est pas bien portante.**

La place des investissements : Le Maire veut nous faire croire qu'il peut réaliser en deux ans, ce qu'il aurait dû exécuter sur l'ensemble de son mandat, études de faisabilité comprises.

Prend-il les Roquebrunois à ce point pour des naïfs ? Ou alors, voilà à ses yeux, la justification d'un second mandat pourtant annoncé comme impossible lors de la précédente campagne.

Le fameux contournement, baptisé voie alternative en novlangue cayronienne, décidé sans concertations et présenté ensuite aux habitants va coûter, au bas mot, 6M d'€ pour 600 mètres, 1M d'€ l'hectomètre ! Et sans que rien ne prouve la réelle efficacité de l'aménagement.

Il faut croire Jean Cayron sur parole, puisqu'il est,

enfin, sûr de lui.

Très embêtant quand on découvre quand on se penche sur les chiffres de l'agrandissement de l'école de la Bouverie, dans lesquels on ne comprend pas si la location des Algecos est comptée ou pas ? C'est une ligne de budget à quelques centaines de milliers d'€. Ni si la rénovation des bâtiments attenants sont compris, sans parler des aménagements routiers. **Que croire ?** Si on se réfère au Pacte de gouvernance de l'agglo, où la rénovation du front de mer était inscrit pour 1.5M d'€ (somme demandée par l'édile). Le coût est estimé à 7.5M d'€ pour la totalité du projet dont 3.8M d'€ finalement budgétisés en 2024.

Les chiffres existent quand le maire prétend que rien n'est fixé pour l'enveloppe des travaux. Que croire également ?

En fait, M Cayron se gargarise de la réussite de petits projets, ceux à sa taille. Un musée sans visiteurs, un sentier de randonnée, des pots de fleurs agencés par la population. Ce n'est plus un maire, c'est un préposé aux chrysanthèmes.

Nouvelle Opposition a une autre vision de la réussite d'un mandat municipal. Celle d'une ville redynamisée économiquement, culturellement, socialement et pas d'un progrès à pas comptés.

Alors, faut-il sauver le soldat Cayron ? Rien n'est moins sûr, au moins pour les Roquebrunois qui ne profitent pas, eux, des gaités de l'escadron !

Pour nous contacter : nouvelleopposition83@gmail.com

Téléphone : 06 64 05 43 71

Bien à vous.

DES NOCES DE DIAMANT CÉLÉBRÉES PAR UN RENOUVELLEMENT DES VŒUX



Un amour qui brille comme un diamant : c'est l'histoire de Monique et Albert Martin, qui célèbrent 60 ans de mariage avec un renouvellement de vœux chargé d'émotions.

« **N**ous sommes très heureux de vous voir fêter, entourés de tous ceux qui vous aiment, ces noces venant couronner 60 ans de parfaite union. » a exprimé Monsieur le Maire, Jean Cayron, devant Monique et Albert Martin, époux comblés, aux côtés de leur famille.

Ils s'étaient dit « oui » une première fois le 7 décembre 1963, ici même, au sein de la Mairie de Roquebrune.

Ce 9 décembre 2023, ils s'y sont réunis une seconde fois, entourés de leur fils et de leurs proches, afin de renouveler leurs vœux de respect, fidélité, secours et assistance.

La petite Monique est née le 18 avril 1943 à Saint-Raphaël. Albert, lui, est né le 4 octobre 1939, à Roquebrune-sur-Argens.

Véritables Roquebrunois, et ce depuis plusieurs générations, ils se connaissent depuis leurs plus jeunes âges. Pour rendre service à son grand-père, Félicien Martin, Albert lui apportait son pain tous les jours, et en profitait pour passer devant la maison de Monique, qui l'attendait sur le balcon. Après 1 an et demi de fréquentation, Albert avait demandé sa main. Une demande effectuée avec l'accord des parents de Monique, qui n'avait alors que 20 ans, à une époque

où la majorité était fixée à 21 ans. S'ensuivront 60 années de vie commune, riches d'amour et de beaux moments.

Après avoir procédé à l'échange des alliances, et reçu le certificat de renouvellement des vœux, Monsieur le Maire a conclu ce tendre moment par ces quelques mots : « *Chère Monique, cher Albert, il me reste à vous souhaiter une très longue et très heureuse continuation de vie commune. Conservez le plus longtemps possible la santé, c'est le souhait le plus cher de chacun d'entre nous : de la Municipalité comme de tous ceux qui vous aiment.* »



27 JANVIER

CE SOIR ON SOUPE

Plus de 500 visiteurs - place Perrin

Par l'A.S.C.S. en collaboration avec la Ville

12 équipes participantes en lice pour remporter la « Louche d'or »

Prix du Jury : le Comité des fêtes

Prix du public : le Chant des Dauphins





3 & 4 FÉVRIER

GEEK FAN FESTIVAL

Salle Molière - place Germain Ollier

Par l'association Lundai en collaboration avec la Ville

Démos de jeux de rôles, jeux de société, expositions,
science-fiction, mangas

Compétitions de costumes

3500 spectateurs sur 2 jours



AGENDA

MARS/AVRIL 2024

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

LUNDI 11 MARS - 11H
HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME
 Mémorial du Combattant

MARDI 19 MARS - 11H
JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC
 Stèle de la FNACA, au cimetière des Issambres

DIMANCHE 28 AVRIL - 9H30
JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION
 Mémorial du Combattant

CONSEILS MUNICIPAUX

JEUDI 14 MARS - 18H
 Salle des Mariages

JEUDI 4 AVRIL - 18H
 Salle des Mariages



MÉDIATHÈQUES

Médiathèque M. Pagnol - la Bouverie
 Médiathèque A. Camus - le Village



CHAQUE MARDI ET VENDREDI RENDEZ-VOUS INFORMATIQUE
 Sur rendez-vous - séance d'1h
 Tout public - de 14h à 18h

CHAQUE MERCREDI ET SAMEDI HEURE DU CODE (dès 6 ans) ROBOTIQUE (dès 8 ans) IMPRESSION 3D (dès 9 ans)
 de 14h à 18h - sur rendez-vous

DU 1^{ER} MARS AU 30 AVRIL DES JARDINS OUVRIERS AUX JARDINS PARTAGÉS
 Exposition

SAMEDI 2 MARS JOUONS ENSEMBLE - 14H-18H

MERCREDI 13 MARS - 10H HEURE DU CONTE SPÉCIALE BOUT'CHOU

DU 12 MARS 23 MARS LE PRINTEMPS DES POÈTES

SAMEDI 16 MARS JEUX ET CRÉATIONS - 10H PETITS SCIENTIFIQUES - 15H

SAMEDI 6 AVRIL JOUONS ENSEMBLE - 14H-18H

MERCREDI 10 AVRIL - 10H LES CONTES DE LA HULOTTE

SAMEDI 13 AVRIL JEUX ET CRÉATIONS - 10H PETITS SCIENTIFIQUES - 15H

ACTIVITÉS SUR INSCRIPTION
 Plus d'info : 04 94 19 59 47

Mars

SAMEDI 2 MARS FORMATION DÉFIBRILLATEUR

Salle Molière

DIMANCHE 3 MARS - 10H-18H FÊTE DU CHOCOLAT ET DES GOURMANDISES

Animations pour enfants
 Place Perrin



DU LUN. 11 AU VEN. 22 MARS EXPOSITION SUR LA LAÏCITÉ

Mairie d'honneur

MARDI 12 MARS - 14H CINÉMA

Par le C.C.A.S. - Salle Molière

MARDI 12 MARS - 18H RÉUNION PUBLIQUE SUR LA MOBILITÉ DOUCE

PLACE DES MOUETTES
 ET RUE ALEXIS CARREL
 Espace Robert Manuel

DIMANCHE 17 MARS - 9H-23H FÊTE DE LA RANDONNÉE

Par l'association ALCI
 Salle de la Batterie

DIMANCHE 17 MARS - 9H-16H

FÊTE DU PAIN

Par le Comité des Fêtes
Place Perrin



**JEUDI 21 MARS - 14 H
THÉ DANSANT**

Par le C.C.A.S. - Salle des Associations de la Bouverie

SAMEDI 23 MARS - 18H30

LOTO

Par l'école Jean Janin
Salle Molière

**SAMEDI 23 MARS - 18H30
FESTIVAL TOUT EN ART**

Par les Esterelles

À 18H30

EXPO

SOPHIE CHIOTTO

MUSIQUE LIVE

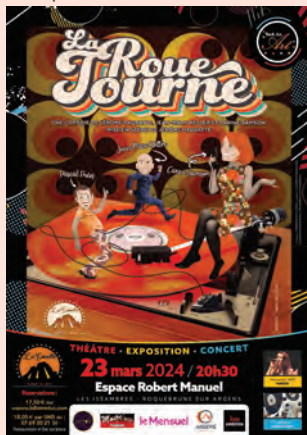
MATHILDE

À 20H30

« LA ROUE TOURNE »

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Espace Robert Manuel



**MERCREDI 27 MARS - 15H-17H
CHASSE AUX ŒUFS**

Par l'association Lei Vendaire
Animations pour enfants
Rue Grande André Cabasse

SAMEDI 30 MARS - 9H-23H

JOURNÉE UKULÉLÉ

Par l'association ALCI
Salle de la Batterie

DIMANCHE 31 MARS - 10H

BAIN DE PÂQUES

Par l'association ASCS
Plage San Peïre



Avril

**LUNDI 1^{ER} AVRIL - 10H-12H
CHASSE AUX ŒUFS**

Par le service Jeunesse
Bouverie : complexe sportif J. Calandri
Issambres : parc Cazelles
Village : 25 Ponts

LUNDI 1^{ER} AVRIL - 7H

VIDE GRENIER

Par la Brocante de Guy
Place Germain Ollier

**JEUDI 4 AVRIL - 14H
SPECTACLE DE PÂQUES**

Par le C.C.A.S.
Espace Robert Manuel

**VENDREDI 5 AVRIL - 8H-12H30
DON DU SANG**

Par L'EFS - salle Molière

**SAM. 6 ET DIM. 7 AVRIL
CONCOURS DE VGM
AÉROMDÉLISME
(VOLTIGE GRAND MODÈLE)**

Par l'association ALR Modélisme
Forêt domaniale de Palayson

SAMEDI 6 AVRIL - 18H30

CONCERT CHORALE

Par l'association ALCI
Espace Robert Manuel

DIMANCHE 7 AVRIL - 17H

**CONCERT DES ÉLÈVES
DE RÉMI BAUCHMANN**

Par l'école municipal des Arts
Espace Robert Manuel

MERCREDI 10 AVRIL - 13H30-17H

**LES RENCONTRES
DE L'EMPLOI**

Forum organisé par la
Ville et France Travail
Salle Molière (détails page 20)

SAMEDI 13 AVRIL - 19H

BAL COUNTRY

Par l'association Country Dance
et Music - Salle Molière

Entrée payante : 7€

Réservation : 06 01 88 84 71

SAMEDI 13 AVRIL - 18H30

FESTIVAL TOUT EN ART

Par les Esterelles

À 18H30

EXPO

RACHEL K ET CARMELINA

MUSIQUE LIVE

JULIE BLASCO

À 20H30

**« NE DÎTES PAS À MA FEMME
QUE JE SUIS MARSEILLAIS ! »**

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Espace Robert Manuel



**DU VEN. 19 AU DIM. 21 AVRIL
TRIATHLON DE PÊCHE**

Par l'association « Pêcheurs et Plaisanciers Azuréens » - aux Issambres - Renseignements/ inscription : 06 95 43 24 35

SAMEDI 20 AVRIL - 19H

**RANDONNÉE
DES LUCIOLES + TRAIL**

Par l'association Sportips
au Village

JEUDI 25 AVRIL - 14H

THÉ DANSANT

Par le C.C.A.S. - Salle Molière

LES ISSAMBRES

DIMANCHE
31 MARS

PLAGE SAN PEÏRE
10H

BAIN



CHASSE AUX OEUFS / VIN ET CHOCOLAT CHAUDS OFFERTS

ÉCHAUFFEMENT EN MUSIQUE / CONCOURS DU PLUS DRÔLE DEGUISEMENT

INSCRIPTION SUR PLACE - RENSEIGNEMENTS : A.S.C.S 06 86 97 25 35

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION A.S.C.S EN COLLABORATION AVEC LA VILLE



Ville de Roquebrune-sur-Argens
www.roquebrune.com